Informations de base

2005/2563(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation au Togo **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde 6.40.07 Relations avec les pays d'Afrique **Zone géographique** Togo	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/05/2005	Décision du Parlement	T6-0184/2005	Résumé
12/05/2005	Résultat du vote au parlement		
12/05/2005	Débat en plénière		
12/05/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2005/2563(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0282/2005	10/05/2005	
Proposition de résolution		B6-0285/2005	10/05/2005	
Proposition de résolution		B6-0288/2005	10/05/2005	
Proposition de résolution		B6-0312/2005	10/05/2005	
Proposition de résolution		B6-0314/2005	10/05/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0184/2005 JO C 092 20.04.2006, p. 0307-0407 E	12/05/2005	Résumé

Résolution sur la situation au Togo

2005/2563(RSP) - 12/05/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 56 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, une résolution sur le Togo.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Rappelant la flambée de violence qui a suivi les élections présidentielles d'avril 2005 (lorsque Faure Gnassingbé, fils d'Eyadéma Gnassingbé, a été déclaré vainqueur des élections contre Emmanuel Bob-Akitani, à la tête d'une coalition de six partis d'opposition), le Parlement condamne la répression qui s'en est suivie par les forces de l'ordre ainsi que les exactions commises contre les étrangers. Il condamne également l'incendie volontaire qui a totalement détruit l'institut Goethe de Lomé et invite les autorités togolaises à assurer la protection efficace de tous les étrangers.

Le Parlement appelle les forces de sécurité à mettre un terme à tous les abus et à toutes les intimidations à l'encontre des civils. Il réclame la mise en place d'une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur ces évènements. En effet, pour le Parlement, les élections ne se seraient pas déroulées dans de bonnes conditions de transparence, de pluralisme et de libre détermination du peuple, ni dans les conditions requises pour une reprise de la coopération entre le Togo et l'Union européenne.

Il demande aux autorités togolaises de convoquer une conférence nationale avec la participation des partis d'opposition ainsi que des représentants de la société civile en vue de trouver une solution à la crise actuelle et d'envisager de nouvelles élections présidentielles et législatives dignes de ce nom. Il appelle également la Commission, le Conseil et l'ensemble des institutions régionales et internationales à œuvrer en faveur du retour à la sécurité dans ce pays.

Le Parlement estime enfin que les autorités togolaises devraient assumer la pleine responsabilité de toute agression qui serait perpétrée contre l'intégrité physique des civils et en particulier des représentants des partis politiques d'opposition, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes.